



École Élémentaire George Sand - Frouzins

CR du Conseil d'école du 27 Juin 2017

I - PROJET DE L'ECOLE

Accueil des nouveaux inscrits :

Mercredi 28 juin à 11h aura lieu la réunion d'accueil pour les parents.

Inscription cantine : le Muretain s'engage à ouvrir les inscriptions jusqu'au 31 août.

Semaine d'accueil dans les classes de 14h45 à 15h15 pour les enfants de petite section et leurs parents : du 26 au 30 juin. Les premiers retours sur cet accueil sont positifs.

Projet jardin :

« 10 000 coins nature dans les écoles et collèges » : on attend la réponse car le dossier a été envoyé.

Actions spécifiques : « atelier cuisine » et ateliers « jeux de société, avec l'appui des parents pour l'encadrement :

- l'équipe enseignante envisage des actions autour de la semaine du goût et la galette en janvier. L'objectif est d'enrichir le lexique, de faire découvrir les supports écrits des recettes et explorer les goûts et les matières.

- Les ateliers jeux de société auraient lieu le mercredi matin.

Les parents qui ont une compétence particulière et qui aimeraient la partager peuvent intervenir ponctuellement.

Les sorties de la période :

Classes de l'annexe : le 27/06 au lac de Bordeneuve pour la course d'orientation.

Les PS/MS : « ferme du Paradis », le 19 juin.

PS : pêche au lac de Bordeneuve.

Un grand merci au CCAS pour l'accueil des classes au centre de loisirs, mais l'an prochain les écoles devront signer une convention pour l'utilisation du bâtiment du centre de loisirs.

II - VIE DE L'ECOLE

Effectifs :

A ce jour : 228.

75 PS, 70 MS et 83 GS. L'effectif moyen des classes est de 28/29 élèves et 26 /27 à Marie Curie.

La Mairie nous dit que toutes les nouvelles entrées seront pour Marie Curie et qu'un nouveau groupe scolaire devrait ouvrir d'ici 2 à 3 ans. Les enseignantes de George Sand expliquent que depuis très longtemps, elles finissent l'année avec des classes de 32 élèves. Si les entrées de fratries ne sont pas bloquées à l'école A.France, l'école risque encore d'accueillir des enfants et les effectifs grimper encore.

Les rythmes scolaires :

Est-ce qu'ils changeront à la rentrée ? Le DDEN dit qu'aucune demande n'est arrivée à l'académie. La décision revient aux communes. Pour la Mairie : « Pas de changement selon la C.AM . »

Rentrée échelonnée des enfants de petite section :

La proposition d'une rentrée échelonnée sur trois jours, comme l'an dernier a été validée par Mme l'Inspectrice :

- lundi 4/09 à 10h

- mardi 5/09 à 9h.

- mercredi 6/09 à 9h.

A ce jour, la plupart des petits feront leur rentrée lundi 4/09 à 10h.

Effectif des ATSEMs :

Les difficultés ont été nombreuses cette année : dans la classe des petits, plusieurs ATSEMs se sont succédées jusqu'à ce qu'un roulement soit fixé pour le remplacement. A l'annexe, le manque de personnel pour remplacer les ATSEMs absentes l'après-midi, a occasionné des soucis pour la



École Élémentaire George Sand - Frouzins

CR du Conseil d'école du 27 Juin 2017

surveillance à l'ouverture de porte, aucune ATSEM n'étant là de 13h50 à 14h30, mais aussi pour les activités au dojo ou en décroissement.

La Mairie : « Aucun nouveau contrat signé à ce jour. Des ATSEMs seront déplacées d'un groupe scolaire à l'autre . »

Le CCAS rapportant les propos de la responsable de service du personnel ATSEM) : « il y aurait des embauches au cours de l'été. »

La Directrice souligne que la gestion des absences pour « entretien avec le supérieur » ou pour « aller chercher des papiers » pendant le temps scolaire désorganise le service.

D'ici janvier, la communauté de commune va gérer le personnel technique.

Encadrement des sorties scolaires :

Norme : 1 pour 8.

Cette année, des animateurs ont accompagné certaines classes, sur leur temps personnel. De même, les ATSEMs qui ne travaillent pas à plein temps, accompagnent quelquefois la classe de façon bénévole. La directrice doit faire une demande à M. le Maire qui peut les autoriser ou non à accompagner la classe en sortie. Cette année, bien qu'elle ait eu l'autorisation de venir, l'ATSEM des petits du matin a dû repartir pour assurer le service de cantine à midi, avec son véhicule personnel. La classe s'est retrouvée sans ATSEM au moment du pique-nique. D'autre part, il a été difficile cette année de trouver des parents pour accompagner les classes en sortie. Si le nombre d'accompagnateurs n'est pas suffisant, la sortie doit être annulée.

III - HYGIENE ET SECURITE

Le chemin d'accès devant les classes :

La Directrice rappelle : « L'entrée principale est le portail. Pour éviter les attroupements sur le parking ou devant la porte vitrée, les sorties s'effectuent par les portes de secours des classes. »

Le cheminement banalisé devant les classes est demandé pour palier au mieux les consignes du plan vigipirate.

Mme LOPEZ de la FCPE : « Des fils électriques au portail sont dénudés ». La Directrice: « Cela a été réparé. »

Les enseignantes de l'annexe remercient le service technique de la mairie : le portail est maintenant automatique.

Une demande de l'ALAE : mettre une lumière plus forte pour les matins et les soirs d'hiver car les animateurs ne voient pas les personnes qui arrivent au portail et à la porte.

IV - COOPERATIVE SCOLAIRE

A ce jour : 1135,89€

Pendant l'été, la mairie verse la subvention : 1498€

A la rentrée : 2633,89€

Fête de la coopérative scolaire :

Les enseignantes proposent deux dates : le 26/09 ou 3/10. Les parents souhaiteraient plutôt un samedi. Pour le moment, pas de date programmée.

La coopérative ne peut pas organiser de tombolas. Les fédérations de parents sont autorisées à le faire. Une enseignante évoque l'exemple d'une école où les parents se chargent de trouver tous les lots. Ainsi, les jeux sont gratuits pour les enfants. Seules la buvette et la tombola sont payantes.



École Élémentaire George Sand - Frouzins

CR du Conseil d'école du 27 Juin 2017

D'autres financements :

Les représentants de parents proposent de faire un don à la coopérative pour un projet. Les enseignantes suggèrent que le projet de jardin soit soutenu par ce don. La coopérative peut-elle acheter les tapis sur lesquels les moyens s'allongent pour le temps de repos ? Non, le matériel scolaire doit être financé par le budget de fonctionnement octroyé par la mairie. La coopérative finance des projets proposés par les élèves ou les enseignantes.

Les parents suggèrent de vendre des torchons décorés par les enfants. Le photographe : une entreprise de photographie scolaire propose de faire la vente en ligne. Est-il possible pour la coopérative scolaire de recevoir directement le bénéfice des photos par l'entreprise ? En attente de la réponse des responsables départementaux de l'OCCE, le conseil d'école n'a pas validé cette proposition.

V - PERI-SCOLAIRE

Activités du périscolaire :

Le temps du repas :

Beaucoup de difficultés à mettre en place un seul service pour tous les enfants : il y a entre 180 et 200 enfants qui mangent à l'école et 130 enfants de l'école élémentaire, dans le même réfectoire. Le premier bilan fait état d'un espace très bruyant. Les moyens et les grands attendent plus longtemps entre les plats. Le mobilier n'étant pas adapté, les grands s'installent à genou sur les chaises d'où une mauvaise posture à table et ils ont perdu de l'autonomie. Pour les petits, pas de changement, ils mangent dans une pièce à part. Les adultes ne peuvent plus passer entre les tables (problème de sécurité en cas d'évacuation urgente). Les enfants ne peuvent pas voir correctement les adultes à cause de la disposition des tables : le ton monte alors et donc le bruit ambiant.

CCAS : « Il faut un aménagement de ces locaux. Des priorités doivent être déterminées et une réflexion menée car 88 % des enfants de la commune mangent au restaurant scolaire. »

A la rentrée, compte-tenu de ce bilan et en attente de solutions plus adaptées, il y aura deux services de cantine. Pour le moment, les animateurs ne sont pas autorisés à manger aux tables avec les enfants comme cela pratique dans de nombreuses communes.